



Se déplacer grâce au smartphone ...

Les smartphones sont de plus en plus utiles pour le covoiturage et l'autopartage mais est-ce le cas aussi dans les territoires périurbains ?

Des dizaines d'innovateurs s'efforcent en ce moment de mettre les smartphones au service du covoiturage et de l'autopartage mais ces jeunes pousses fleurissent dans les grandes métropoles et sur les grands axes.



On ne les voit pas germer à la campagne parce que les innovateurs cherchent à constituer de grandes communautés virtuelles en attirant les utilisateurs un à un comme un commerçant attire ses clients. Ce modèle est voué à l'échec dans les territoires peu denses où les flux de déplacements sont petits et éparpillés.

Problème supplémentaire : les applications numériques ont besoin d'un bon réseau de téléphonie mobile. Or les tests que nous avons faits en périphérie de Bourg sont mauvais : le taux d'échec va jusqu'à 25% et en cas de réussite le temps d'affichage de l'écran peut aller jusqu'à 30 secondes. En zone périurbaine, on aurait besoin d'applications spéciales fonctionnant avec très peu d'échanges de données.

Nous pensons à un autre modèle d'innovation en périphérie des villes : créer des petites communautés locales et les fédérer autour de solutions de mobilité adaptées aux zones peu denses. Plutôt que des innovations numériques cherchant à créer des interactions sociales, il faudrait des innovations sociales mobilisant des outils numériques adaptés.

➤ [En savoir plus](#)

... ou en parlant à ses voisins

Le covoiturage de proximité fonctionne bien en périphérie de Brive-la-Gaillarde .

Nous avons découvert avec intérêt le système de covoiturage de proximité (EcoSyst'M) qui fonctionne depuis un an et demi à Ayen, une commune de 700 habitants à 25 km de Brive-la-Gaillarde. Le service a été mis en place par une association locale avec l'appui de la commune et de la SNCF.

La Maison des Services au Public recueille les offres et les demandes et les diffuse par courriel auprès de toutes les personnes qui sont venues s'y inscrire. Ensuite, les rendez-vous de covoiturage s'organisent en direct par téléphone entre conducteurs et passagers. Il n'y a pas de site Internet.

Le passager achète des 'fichets' kilométriques (6 cts / km) et indemnise le conducteur qui convertit ensuite ses kilomètres en monnaie locale acceptée par les commerçants.



Début 2016, le service est utilisé par une cinquantaine de personnes (7 % de la population) et les covoiturages représentent plus de 1 000 km par mois. Les utilisateurs se sont approprié le système et organisent leurs covoiturages de façon très souple. Beaucoup de passagers sont des personnes âgées non motorisées. Les commerçants locaux jouent bien le jeu.

➤ [En savoir plus](#)